

2017 contre toute attente, une bonne année de rendements boursiers

L'année 2017 aura été forte en émotions : La montée des tensions entre la Corée du Nord et les États-Unis, le vote d'indépendance de la Catalogne, les nombreuses attaques terroristes, les tempêtes tropicales, les tremblements de terre, les « paradise papers », etc.

Rien de tout cela n'est parvenu à ébranler l'ascension des marchés boursiers qui, encore une fois en 2017 ont connu des rendements vigoureux. Le marché canadien (9,1%) a bien performé bien qu'il ait été devancé par le marché américain (13,9% en CAD). Le huard s'est apprécié face au billet vert (6,5%). Au Canada, seul le secteur de l'énergie n'est pas parvenu à offrir un rendement positif aux investisseurs. Au sud de la frontière, les titres de croissance étaient à l'honneur – l'essor généralisé des titres technologiques nous remémore quelque peu la fin des années 90.

La vigueur économique, notamment de l'emploi a fourni aux banques centrales nord-américaines les conditions nécessaires au relèvement graduel de leur

taux directeur (0,5% au Canada et 0,75% aux États-Unis). Dans ce contexte, il est un peu surprenant de constater que les obligations à long terme aient surperformé les obligations à plus court terme. Les actions privilégiées à taux fixes rajustables ont quant à elles très bien fait.

Rendements des indices en 2017	CAD
S&P TSX	9,1%
S&P 500	13,9%
MSCI Monde	15,0%
Indice Obligataire universel FTSE TMX Canada	2,5%

PERSPECTIVES POUR 2018

Aux États-Unis, l'effet des assouplissements monétaires depuis la crise financière de 2008 combiné à une politique fiscale plus accommodante suite à la réforme fiscale du président Trump produisent un environnement favorable pour la croissance économique. Dans ce contexte, une continuité du resserrement de la politique monétaire - sous la forme de hausse de taux d'intérêt - est à prévoir. Le rythme des hausses de taux de la FED et de la Banque du Canada de même que les décisions gouvernementales demeureront les points de mire de la presse économique. Au Canada, l'attention se portera sur le prix des ressources, l'immobilier, la marijuana et l'endettement des consommateurs.

La hausse de taux entamée aux États-Unis et au Canada occasionnera sans contredit des rendements obligataires léthargiques.

Il y aura toujours des événements défavorables pour l'économie et les marchés. Nous ne croyons pas que 2018 fera exception. Et bien que nous soyons conscients que les rendements boursiers ne seront pas toujours positifs, nous sommes d'avis que de tenter de prévoir les événements nuisibles est futile. Nous concentrons plutôt nos efforts à acheter à bon prix des entreprises profitables et en bonne santé financière. C'est l'application soutenue, rigoureuse et disciplinée de ces principes qui nous permet de garder le cap et de faire fructifier à long terme le capital de nos clients tout en préservant mieux le capital face à l'adversité. Nous

PERSPECTIVES POUR 2018 (SUITE)

demeurons d'ailleurs persuadés que l'actionnariat dans des entreprises qui répondent à nos critères contribuera à faire croître vigoureusement et prudemment le patrimoine de nos clients à long terme.

« La meilleure façon de mesurer votre succès en matière d'investissement n'est pas de savoir si vous battez le marché, mais si vous avez mis en place un plan financier et une discipline comportementale susceptibles de vous mener là où vous voulez aller. Au bout du compte, ce qui importe n'est pas de franchir la ligne d'arrivée avant les autres mais simplement de s'assurer de la franchir »

Benjamin Graham – le père de l'investissement de style valeur

SAVIEZ-VOUS QUE ?

REER, CÉLI ET HONORAIRES DE GESTION

Afin qu'elle soit incluse dans votre déclaration de revenus pour l'année 2017, votre cotisation REER doit se faire au plus tard le 1^{er} mars 2018. Les limites maximales de cotisation REER sont de 26 010 \$ pour 2017 et de 26 230 \$ pour 2018.

Pour le CÉLI, depuis le 1^{er} janvier 2018 vos droits de cotisation ont augmenté de 5 500 \$. Donc, les droits de cotisation totaux du CELI depuis son instauration en 2009 s'élèvent désormais à 57 500 \$. Les droits de cotisation totaux pour un couple représentent donc 115 000 \$. Un montant significatif que l'on gagne à optimiser. Si vos cotisations n'ont été faites qu'avec nous, nous pouvons vous dire où vous en êtes, sinon, vous pouvez obtenir l'information via Mon dossier de l'ARC.

Nos honoraires pour les comptes non enregistrés sont déductibles d'impôt, par conséquent veuillez les inclure dans votre déclaration de revenus et conserver vos factures trimestrielles.

NOUVEAUX POSTES : DIRECTEUR OPÉRATIONS ET SUPPORT CLIENT / VICE-PRÉSIDENT OPÉRATIONS ET CHEF DE LA CONFORMITÉ

Morgan Leroy est la personne à contacter pour toutes vos questions opérationnelles : dépôts, retraits, copies de relevés, production et envoi de rapports et pour toutes vos questions d'ordre opérationnelles et administratives.

Alexandre Lagacé devient le chef de la conformité et continuera de superviser le département des opérations et d'être le responsable des technologies.



PARTICIPATION AU 24 H DE TREMBLANT ET AU TRIATHLON D'HIVER DE L'HÔPITAL STE-JUSTINE

Cette année, les employés de la firme ont participé en équipe au relais de ski alpin du 24h de Tremblant. En plus de renforcer les liens déjà serrés, ils sont parvenus à obtenir des dons de plus de 11 000 \$, soit le double de leur objectif initial, pour le bénéfice d'enfants malades ou défavorisés. En février 2018, ils récidiveront en participant au triathlon d'hiver de l'hôpital Ste-Justine.

Gestionnaires de portefeuille

www.allard-allard.ca
T 514 385.9001 F 514 385.9002

9001, boulevard de l'Acadie, bureau 401
Montréal (Québec) H4N 3H5


ALLARD
ALLARD
& ASSOCIÉS